

La FILM 1978 sous le signe de la communication



Vue générale de la FILM.

La quatrième Foire internationale du livre de Montréal (FILM) s'est tenue du 12 au 14 avril, sous le signe de la communication: communication entre l'industrie du cinéma et le monde littéraire; communication entre les trois Amériques (Centrale, du Nord et du Sud).

Cette année, 302 exposants individuels, venus de 27 pays, étaient présents à la FILM qui a accueilli 5 312 spécialistes du monde de l'édition et du cinéma venus de 40 pays. Notons qu'il s'agissait cette année d'une foire de droits ouverte seulement aux personnes travaillant dans le domaine du livre et celui du cinéma.

La Foire internationale du livre de Montréal, société sans but lucratif, travaille en étroite collaboration avec les organismes professionnels canadiens de l'édition, et avec le concours du gouvernement du Canada et de la ville de Montréal.

Elle a deux objectifs principaux: commerciaux (achat et cession de droits d'édition, coéditions et coproductions, marketing et diffusion de produits du livre); professionnels (rencontres interprofessionnelles portant sur l'évolution des techniques de l'édition, échange de droits éditoriaux et négociations de coéditions internationales).

Bilan après trois ans

Cette année marquait la troisième année d'existence de la Foire; les organi-

sateurs en ont profité pour faire un bilan des activités de la FILM et pour en évaluer les résultats. Ils en sont arrivés à la conclusion qu'il fallait spécialiser la Foire, lui donner un caractère spécifique l'identifiant et la définissant au niveau international; ainsi sont nés les deux "thèmes" qui sont plutôt deux nouvelles vocations de la FILM: La Foire des Amériques – Le Livre et le cinéma.

En effet, la FILM 1978 a posé les jalons que les foires ultérieures viendront renforcer afin de faire de Montréal un lieu de rencontre privilégié de l'édition pour les trois Amériques, un lieu où se discuteront toutes les grandes questions touchant les droits d'adaptation du livre au film et du film, ou de la série télévisée, au livre.*

La Foire était donc cette année exclusivement réservée aux spécialistes de l'édition. Cependant, devant l'immense succès qu'avaient connu les Foires précédentes auprès du public, le Conseil supérieur du livre a décidé d'organiser, au mois de novembre, un Salon du livre pour le grand public. De caractère francophone, l'on y présentera un éventail complet de la littérature québécoise mais les éditeurs de tous les pays pourront aussi exposer leurs livres publiés en d'autres langues que le français.

* Ces thèmes ont fait l'objet de deux panels au cours de la FILM.

Don du Canada au Programme du Commonwealth pour la jeunesse

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 6 avril que le Canada donnerait \$1 million au Programme du Commonwealth pour la jeunesse au cours des deux prochaines années. Cet engagement a été réitéré par le chef de la délégation canadienne, M. Robert Daudlin, député, au cours de la réunion biennale du Conseil du Commonwealth pour la jeunesse qui a eu lieu récemment à Ottawa.

Depuis la création de ce programme, en 1973, le gouvernement canadien lui a fourni près de \$2 millions.

Travailleurs saisonniers antillais

Des protocoles d'entente concernant les travailleurs saisonniers du Commonwealth ont été signés entre le gouvernement canadien et ceux de la Jamaïque, de Trinité et Tobago, de la Barbade, de Grenade, des États associés des Antilles et de Montserrat.

Les ententes resteront en vigueur pendant trois ans et seront reconduites par décision mutuelle.

"Les principes qui étayent le mouvement des travailleurs sont explicités dans le protocole et assurent ainsi une gestion plus propice du Programme. Les travailleurs oeuvreront dans le secteur agricole canadien au cours de périodes durant lesquelles les travailleurs canadiens ne sont pas disponibles, facteur qui est déterminé par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. En outre, il est également prévu que les travailleurs recevront des logements et une rémunération convenables ainsi qu'un traitement équitable", a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, en annonçant récemment la signature de ces protocoles d'entente.

Les protocoles viennent confirmer l'existence d'un programme institué en 1966, en vertu duquel des travailleurs antillais saisonniers entrent au Canada pour occuper des emplois agricoles lorsque des travailleurs canadiens ne sont pas disponibles.

Alors qu'en 1976, 4 875 Antillais étaient venus travailler au Canada dans le cadre de ce programme, ils étaient seulement 4 400 en 1977 car les Canadiens étaient disponibles en plus grand nombre.